



---

# Organisation territoriale des établissements : notre appui

---

- ▶ Coopérations public/privé
- ▶ Coopérations entre établissements privés au sein du territoire
- ▶ Groupements hospitaliers de territoire

# Mettre en œuvre les coopérations :

Démarches et outils à télécharger sur [www.anap.fr](http://www.anap.fr)



Fonctions Techniques et Administratives			
QUOI	QUI	POURQUOI	COMMENT
Fonction RH	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur d'établissement</li> <li>• Directeur fonctionnel</li> <li>• Chargé de mission de réorganisation des fonctions administratives</li> </ul>	Vous avez besoin de disposer d'une base de comparaison de la fonction RH pour reconfigurer les processus, mettre en place une organisation adaptée aux restructurations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographie des processus de la fonction</li> <li>• État des lieux par établissement</li> <li>• Comparaison sur le territoire</li> <li>• Démarche pour vous engager vers des choix organisationnels adaptés à votre contexte territorial</li> </ul>
Fonction Achats		Vous avez besoin de disposer d'une base de comparaison de la fonction Achats pour reconfigurer les processus, mettre en place une organisation adaptée aux restructurations.	
Fonction Finances		Vous avez besoin de disposer d'une base de comparaison de la fonction Finances pour reconfigurer les processus, mettre en place une organisation adaptée aux restructurations.	
Fonction Contrôle de gestion		Vous avez besoin de disposer d'une base de comparaison de la fonction Contrôle de gestion pour reconfigurer les processus, mettre en place une organisation adaptée aux restructurations.	
Fonction Contrôle interne		Vous avez besoin de disposer d'une base de comparaison de la fonction Contrôle interne pour reconfigurer les processus, mettre en place une organisation adaptée aux restructurations.	
Fonction Services économiques		Vous avez besoin de disposer d'une base de comparaison de la fonction Services économiques pour reconfigurer les processus, mettre en place une organisation adaptée aux restructurations.	
Fonction Transports des biens et des personnels		Vous avez besoin de disposer d'une base de comparaison de la fonction Transports des biens et des personnels pour reconfigurer les processus, mettre en place une organisation adaptée aux restructurations.	
Fonction Biomédicale	Vous avez besoin de disposer d'une base de comparaison de la fonction Biomédicale pour reconfigurer les processus, mettre en place une organisation adaptée aux restructurations.		

Pharmacie à Usage Intérieur			
QUOI	QUI	POURQUOI	COMMENT
Pourquoi coopérer?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur d'établissement</li> <li>• Pharmacien hospitalier</li> <li>• Président de COMEDIMS</li> <li>• Responsable du management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse (PECM)</li> </ul>	Vous appuyer dans votre démarche.	<b>Guide des coopérations territoriales en PUI</b> Des REX, des pistes de solutions opérationnelles, des lignes directrices à adapter et à décliner.
Conduite du projet		Élaborer un diagnostic: volet stratégique, volet opérationnel avec un focus particulier sur les systèmes d'information et un volet communication relative au projet.	<b>Outil d'auto-diagnostic de conduite et de suivi de projet</b> Prendre en compte les spécificités liées au domaine des PUI afin de structurer votre démarche.
Automatisation de la dispensation		Votre projet pharmaceutique partagé comprend comme objectif l'automatisation de la dispensation nominative des médicaments à l'échelle de votre coopération.	<b>Fiche repère</b> Appui méthodologique en termes d'analyse des besoins, de gestion, de définition des déterminants fonctionnels et/ou techniques et de suivi de la mise en œuvre opérationnelle du projet.
Management de la qualité		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectiver la maturité des organisations existantes.</li> <li>• Rechercher une harmonisation des pratiques professionnelles et organisationnelles entre les établissements.</li> </ul>	<b>Outil d'auto-diagnostic du management de la PECM.</b>

## L'appui de l'ANAP

- Vous informer**
- Définir les objectifs**
  - réaliser un état des lieux
  - élaborer la feuille de route
- Mener le projet**
  - planifier, cadrer
  - lancer, démarrer
  - mettre en œuvre
- Conduire le changement**
  - communiquer
  - former
  - partager les connaissances
- Piloter la démarche**
  - piloter la stratégie
  - gérer la qualité
  - gérer les risques

Biologie médicale			
QUOI	QUI	POURQUOI	COMMENT
Pourquoi coopérer?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur d'établissement</li> <li>• Biologiste</li> <li>• Président de CME</li> <li>• Chef de pôle médico-technique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mieux appréhender les enjeux d'une coopération en Biologie médicale</li> <li>• Disposer d'éléments objectifs et pratiques pour prendre des décisions de réorganisation territoriale et les mettre en œuvre</li> </ul>	Grands principes qui président à la mise en œuvre des coopérations territoriales en Biologie médicale.
Aide à la décision			<b>Démarche outillée:</b> Aide à la décision pour définir les prérequis (besoins, offre territoriale de biologie, domaines potentiels de coopération, répartition des activités biologiques). <b>Dispositif d'appui:</b> Aide au choix d'un scénario d'organisation territoriale.
Conduite du projet			<b>Outils:</b> Fiches pratiques d'aide à la mise en œuvre du scénario choisi.
Conduite du changement			<b>Guide:</b> Aide à l'accompagnement des personnels en situation d'évolution professionnelle.

Projet médical			
QUOI	QUI	POURQUOI	COMMENT
Construire ses filières	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe médicale et soignante de filière</li> <li>• Responsable de pôle</li> <li>• Président de CME</li> <li>• Directeur au sein d'un GHT</li> </ul>	Disposer d'orientations méthodologiques pour vous aider à structurer la réflexion autour de l'élaboration du projet médical partagé.	<b>«Élaborer un projet médical partagé de GHT»</b> Des fiches repères vous aident dans cette démarche d'identification des points clés et proposent un cadre de réflexion propre à chaque filière. Les fiches repères visent à appuyer le passage des jalons réglementaires dans la rédaction du projet médical partagé et à proposer un cadre de réflexion pérenne.

Systèmes d'information			
QUOI	QUI	POURQUOI	COMMENT
Inventaire et diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur d'établissement</li> <li>• DSI</li> <li>• Responsable informatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter une démarche comparative entre établissements</li> <li>• Mettre en œuvre des projets de mutualisation ou d'externalisation des systèmes d'information</li> </ul>	<b>Outil ID-SI</b> Aide à la décision de solutions organisationnelles qui permet d'étudier la faisabilité de mutualisation ou d'externalisation de tout ou partie de la fonction SI.

Logistique			
QUOI	QUI	POURQUOI	COMMENT
Fonction Restauration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur d'établissement</li> <li>• Responsable d'unité de production</li> <li>• Directeur adjoint en charge des fonctions logistiques</li> <li>• Pharmacien</li> </ul>	Appréhender les enjeux de qualité, de sécurité et de niveau de service, tout en cherchant une plus grande efficacité économique.	<b>Outil MELOG Restauration</b> Un outil de diagnostic et d'exploration des hypothèses que vous définirez, s'appuyant sur une démarche comparative systématique.
Stérilisation			<b>Outil MELOG Stérilisation</b> Un outil de diagnostic et d'exploration des hypothèses que vous définirez, s'appuyant sur une démarche comparative systématique.



# Les coopérations en mouvement

Les évolutions démographiques, économiques et sociétales font progressivement émerger de nouveaux défis face à la volonté partagée par tous les acteurs d'améliorer l'état de santé d'une population sur un territoire. Aujourd'hui, chacun est conscient que la résolution des problématiques passe par une organisation territoriale mieux coordonnée. Cela conduit à des coopérations renforcées afin d'aboutir à une plus grande efficacité des moyens économiques engagés.

Pour répondre à ces enjeux, l'organisation des établissements doit plus particulièrement se fixer trois objectifs d'amélioration inscrits dans une dimension de coopération sur un territoire :

- Des conditions de prise en charge des patients ;
- Des conditions de travail des professionnels ;
- Et de l'efficacité des organisations.

Cela implique que l'intervention des professionnels soit mieux coordonnée au sein des établissements et entre les établissements et que compétences et ressources soient mieux ajustées aux besoins.

L'ANAP propose des démarches et des outils aux établissements pour l'organisation de leur coopération sur le territoire. Ils portent sur les activités cliniques et médico-techniques, ainsi que sur les fonctions administratives, techniques et logistiques.

Cet appui vise à :

- Identifier les compétences et savoir-faire des établissements et valoriser les bonnes pratiques organisationnelles de coopération ;
- Aider à la structuration et au partage de la connaissance de l'existant entre les acteurs de la coopération ;
- Permettre aux établissements de simuler et approfondir des scénarii de coopération et d'en mesurer les impacts, dans la perspective d'objectifs communs d'efficacité partagée ;
- Aider à l'impulsion de dynamiques partenariales de coopération.

---

Pour plus d'informations :  
***www.anap.fr***

---